

177

177

Depuis que M. Borden est premier ministre du Canada, la province de Québec est beaucoup mieux traitée que sous le régime libéral.

M. Laurier négligeait ses compatriotes parce qu'il se disait que sa nationalité lui ferait beaucoup pardonner.

Sous les conservateurs, nous avions deux juges à la Cour Suprême. M. Laurier nous en a laissé un seul: M. Brodeur qui est le plus faible de cet austère tribunal. Sir Elzéar Taschereau a été remplacé par M. Fitzpatrick.

Quand M. Gobeil, sous-ministre des Travaux publics, a pris sa retraite, M. Laurier l'a remplacé par M. C. B. Hunter, un Anglais.

Quand M. Gourdeau a quitté le poste de sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, M. Laurier a nommé M. Johnston, du Cap Breton, pour le remplacer.

De 1896 à 1911, le gouvernement Laurier n'a rien fait pour le port de Québec, mais il a dépensé des millions pour les ports de l'Ontario et surtout du Nord-Ouest.

Mieux vaut cent fois avoir un anglo-canadien pour premier ministre qu'un Canadien-français tel que M. Laurier.

Depuis que M. Borden est au pouvoir, il a fait preuve de la plus grande sympathie pour les canadiens-français. Il aime notre race comme il l'a souvent prouvé.

Il disait, à la Chambre des Communes, le 22 mars 1905:

"Personne plus que moi n'apprécie ni ne respecte plus hautement l'enseignement moral que l'Eglise catholique romaine donne aux enfants qui sont nés dans cette croyance. J'estime grandement la valeur de l'instruction morale fournie aux enfants de ce pays, et je crois avoir le droit d'avouer que j'apprécie, peut-être plus que d'autres, l'attachement et le dévouement des catholiques romains à leurs croyances, dans cette circonstance comme lorsqu'il s'est agi d'autres questions. Les catholiques donnent aux protestants du Canada un exemple dont ces derniers pourraient tirer des leçons salutaires." (Débats, 1905, col. 3047.)

Le 30 juin 1905, il disait à la Chambre des Communes: "Je partage entièrement l'opinion de l'honorable député de Grey-Sud, (M. Miller), quant à la valeur que nous devrions attacher à la langue française en ce pays et au respect que nous devrions avoir pour elle. Je ne suis efforcé, moins par des paroles que par des actes, à donner la preuve que je partage les sentiments exprimés ce soir par mon honorable ami, et je ne crains pas de répéter ce que j'ai dit dans d'autres circonstances, que la population anglaise de ce pays aurait beaucoup plus de mérite si elle enseignait à ses enfants une langue